Le Parc des Jalles

Créer ensemble un parc naturel et agricole métropolitain

UN PORTRAIT DE TERRITOIRE PARTAGÉ

Présentation du portrait de territoire cartographique et des résultats du RDV#1 de concertation du 4 avril 2019

participation.bordeaux-metropole.fr/parc-des-jalles

BORDEAUX MÉTROPOLE

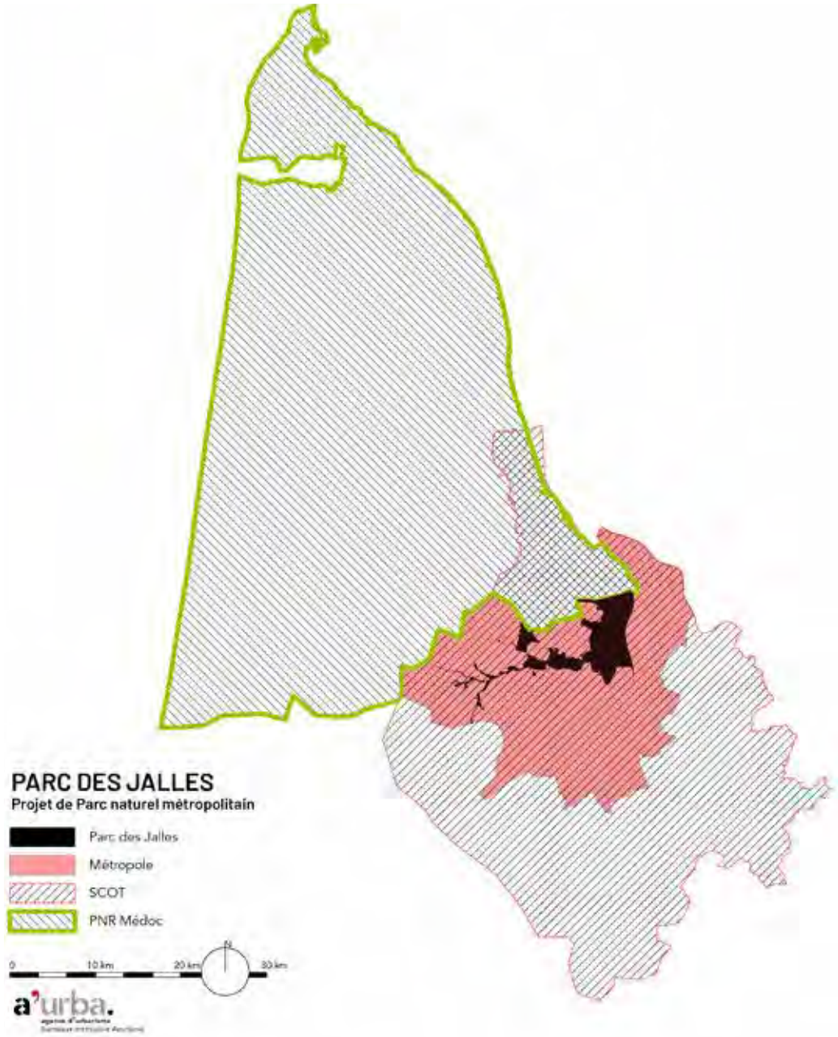

Parc naturel et agricole métropolitain des Jalles

Présentation du territoire du Parc des Jalles

Le territoire ciblé pour le projet du Parc des Jalles s'étend sur une surface de près de 6 000 hectares d'espaces naturels et agricoles en continu, sur 10 communes du nord-ouest de la Métropole (Blanquefort, Bordeaux, Bruges, Eysines, Le Haillan, Le Taillan-Médoc, Martignas, Parempuyre, Saint-Aubin de Médoc, Saint-Médard en Jalles). On y rencontre une grande diversité de paysages abritant des sites écologiques remarquables et une biodiversité rare.
Celle-ci est soit préservée au sein de périmètres de protection (Réserve Naturelle Nationale de Bruges, Natura 2000, PEANP), soit repérée par les nombreux inventaires d'espèces. Le Parc des Jalles est l'un des deux secteurs agricoles majeurs de la Métropole. 83 exploitations y ont leur siège, ce qui montre la densité du tissu agricole, et sa diversité puisque l'on retrouve du maraîchage, de l'élevage, de l'horticulture, des exploitations céréalières, de l'élevage, des vignes et de la sylviculture.

Pourquoi un Parc des Jalles ?

L'objectif est simple : renforcer et valoriser les espaces naturels et agricoles afin de garantir à ce territoire une identité propre, une cohérence globale, et organiser un accès du public de façon consensuelle et canalisée. Cette identité sera renforcée, par exemple, grâce à des aménagements ponctuels, de la signalétique, des aménagements paysagers, de la restauration écologique, des actions événementielles ou de communication.

Créer ensemble un Parc Naturel et Agricole Métropolitain

Bordeaux Métropole et les 10 communes ouvrent une large concertation pour inviter le public à contribuer à la création du Parc. D'avril à juillet 2019, cette démarche volontaire permettra de mettre en évidence le portrait actuel du territoire, de s'entendre sur un pacte territorial qui fixera des objectifs communs, et enfin de définir un plan d'actions.
Le projet ainsi élaboré fera l'objet d'autres étapes de concertations réglementaires.

RDV#1 de concertation le 4 avril 2019

© J.B Mengès, Bordeaux Métropole

UN GRAND TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

Un périmètre non définitif

- Le plus grand espace naturel de la Métropole.
- Une porte du Parc Naturel Régional du Médoc.

Paroles de concertation

Il est aussi extrêmement important de les impliquer parce qu'ils portent des enjeux différents et n'ont pas les mêmes préoccupations que les élus ou les techniciens.

Le projet de parc naturel de valorisation de la nature et de l'agriculture permet de trouver le bon compromis entre un territoire de protection exclusive et un territoire dédié aux loisirs.

Il faut intégrer le territoire dans une plus grande échelle. Le parc des Jalles entre en interaction avec d'autres parcs naturels alentours par exemple. Il faut le réintégrer dans son contexte territorial !

Le projet du parc des Jalles va dynamiser le territoire ! Il doit être porté par l'ensemble des élus mais aussi des acteurs locaux ; ces derniers pratiquent et font le territoire.

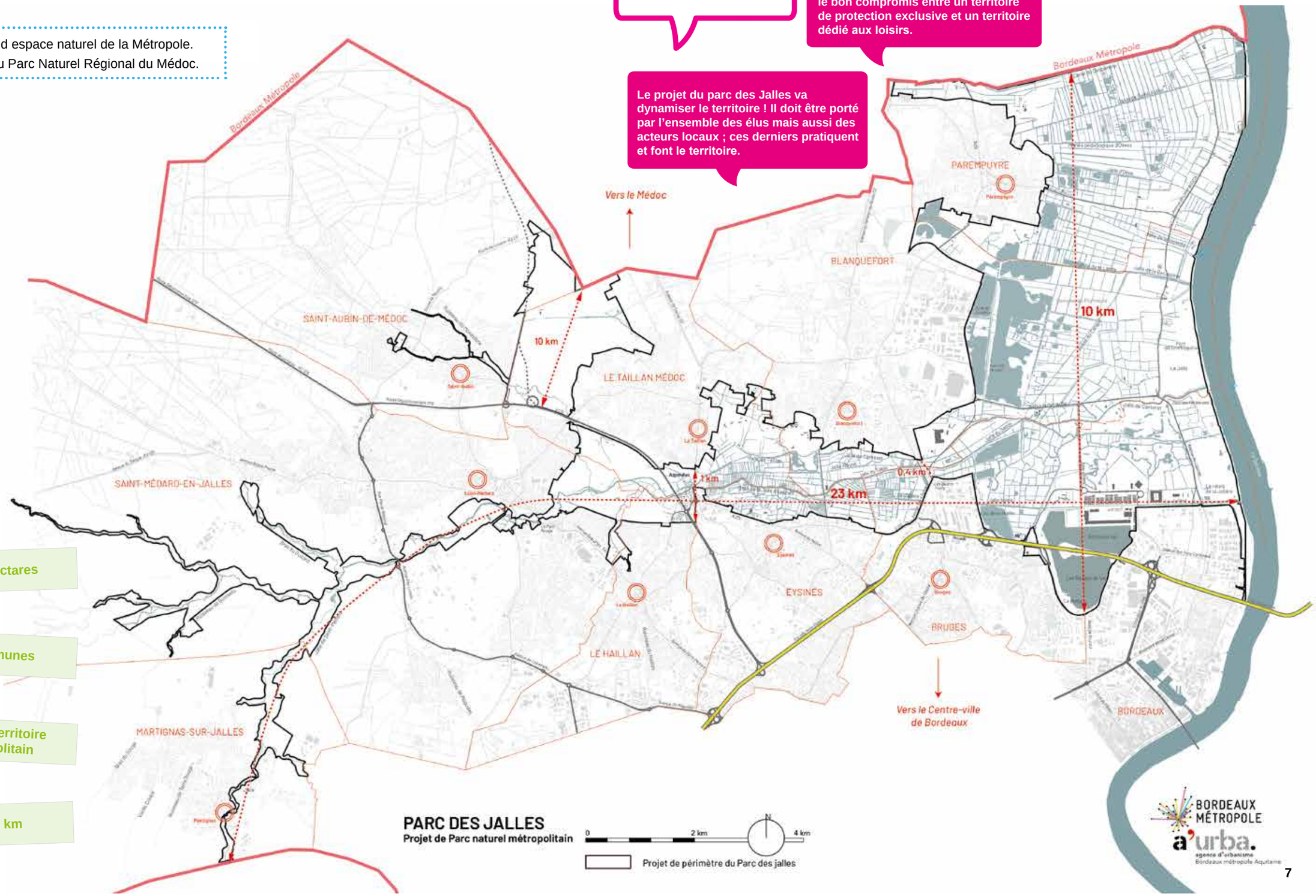

6 000 hectares

10 communes

10 % du territoire métropolitain

10 x 23 km

2/ TERRITOIRE PRODUCTIF

Il faut prendre en compte le territoire dans son ensemble et ne pas s'arrêter à la vallée maraîchère. Les communes forestières sont également concernées par ce projet. Ce territoire est riche et varié : diversité paysagère mais aussi diversité d'activité, d'acteurs, d'enjeux, etc.

Si la forêt a une valeur paysagère et environnementale indéniable, elle porte également une fonction économique et agricole. Il est important de l'associer aux préoccupations agricoles et dans les discussions, au même titre que les autres types d'agriculture.

Paroles de concertation

Il est important de rappeler la forte vocation agricole de ce territoire (maraîchage, élevage, sylviculture, etc.) mais aussi les autres activités qui s'y trouvent (gravières entre autres). La notion de parc fait écho à des fonctions récréatives de promenade et loisir. Or, cet espace est essentiellement voué à une activité économique : cette dimension devra orienter les actions et axes de valorisation dans les étapes ultérieures.

Il faudrait favoriser l'agriculture durable : il faut encourager les activités agricoles viables et en accord avec l'environnement, sans pour autant les imposer. Cela permettra d'allier préservation de la biodiversité et activités économiques pérennes.

UN TERRITOIRE CULTIVÉ

Un territoire de production agricole et sylvicole

- D'ouest en est, les cultures s'échelonnent : forêt sur la partie amont le long des affluents de la jalle de Blanquefort et agriculture sur la partie aval du bassin versant le long des jalles.
- 3 grands types d'agriculture : le maraîchage dans la vallée de la Jalle, les céréales et l'élevage dans les marais de bords de Garonne.
- Equilibre fragile entre activités agricoles, ressources en eau, maintien de la biodiversité, géré par un PEANP.
- La forêt est diverse : forêt de feuillus le long des cours d'eau, forêt de pins d'exploitation, forêts ouvertes au public, bois protégé des sources du Thil (zone de captage d'eau potable).

32% du territoire est couvert par la forêt

75% du maraîchage métropolitain y est représenté

38% du parc est agricole

785 hectares classé en PEANP* avec un programme d'actions multi partenarial en faveur de l'agriculture

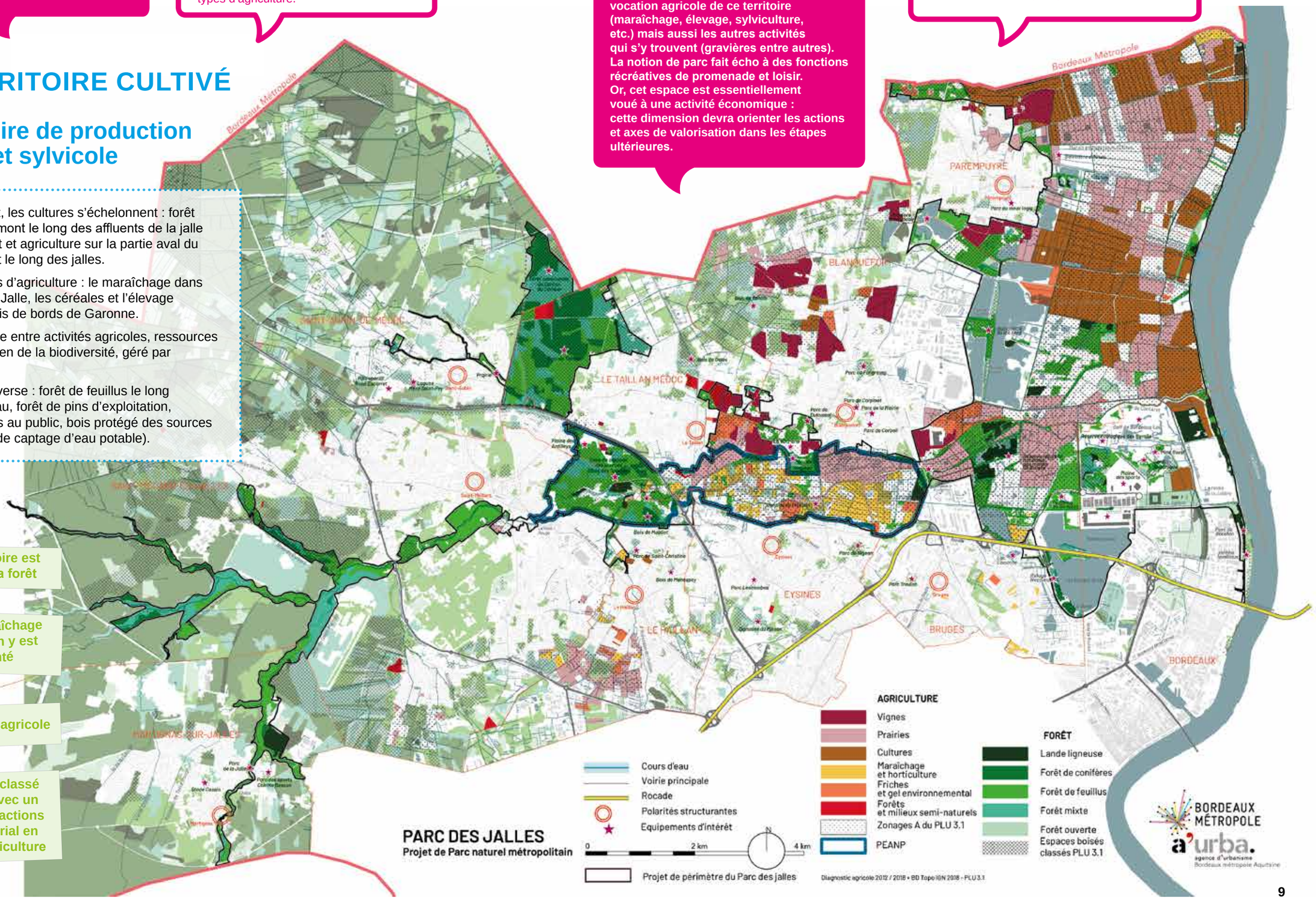

3/ TERRITOIRE ÉCOLOGIQUE

UN KALÉIDOSCOPE DE PAYSAGES

Un territoire naturel riche en biodiversité

- 4 séquences paysagères principales le long de la jalle de Blanquefort :
  - *la forêt galerie,*
  - *la forêt de Thil Gamarde,*
  - *la vallée maraîchère,*
  - *le delta de la jalle.*
- Une grande diversité paysagère.
- Une continuité de biodiversité majeure à l'échelle de métropolitaine.

Le thème le plus important pour moi pour le futur Parc des Jalles ?
Le paysage, sa préservation, sa valorisation, son évolution qualitative !

Il s'agit d'un territoire à haut potentiel pour la biodiversité, pour l'agriculture et pour la découverte des paysages

Paroles de concertation

Le territoire est un véritable kaléidoscope ! Il regroupe des paysages hétérogènes, une multitude d'acteurs aux intérêts différents, de nombreuses activités, etc. ...

... Il est nécessaire de le considérer dans son intégralité et d'adopter une démarche transversale pour préserver cette diversité.

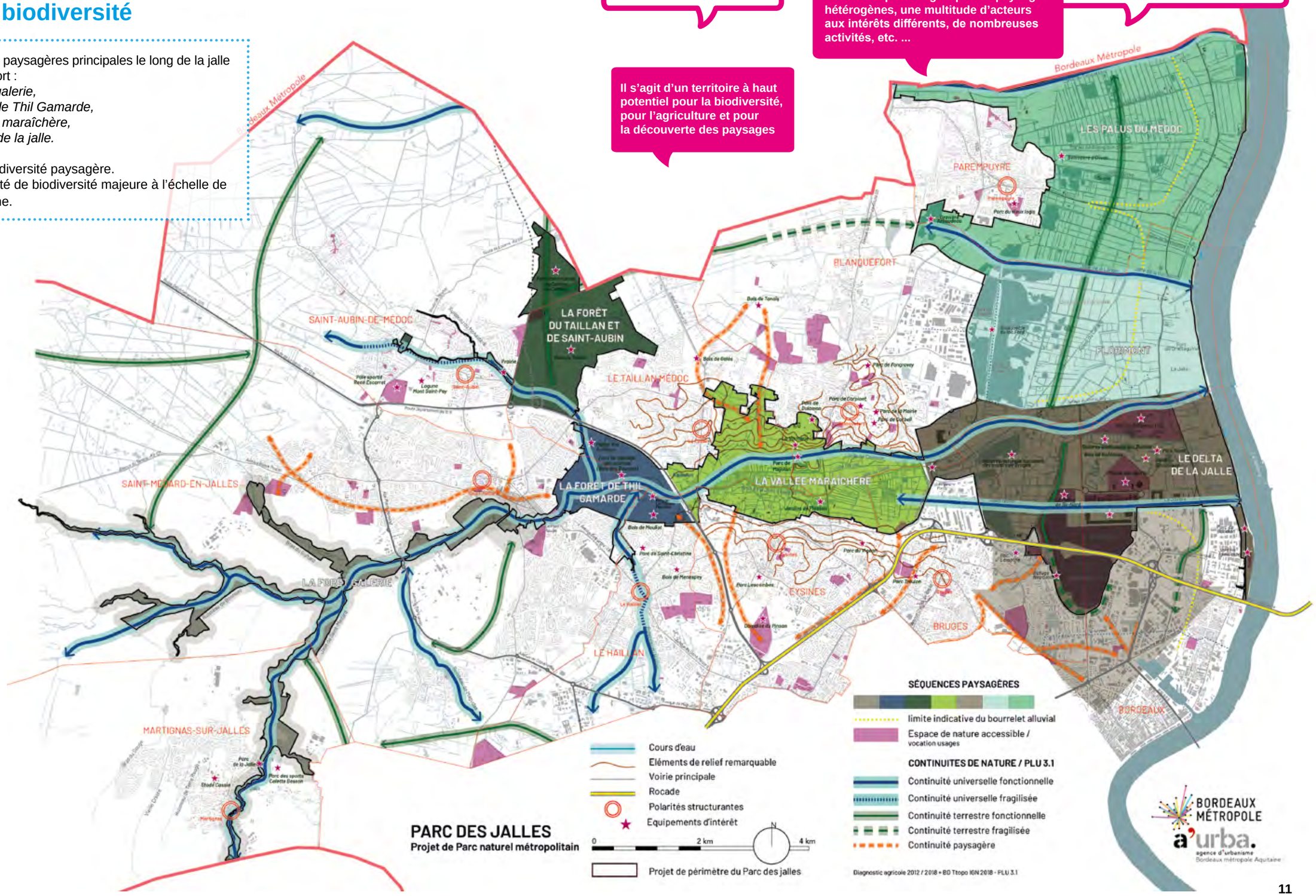

PARC DES JALLES
Projet de Parc naturel métropolitain

UN TERRITOIRE FAÇONNÉ PAR L'EAU

L'eau comme fil conducteur du Parc

- L'eau est un marqueur fort de ce territoire en termes de paysage (Garonne, jalles, fossés, berges, lagunes, marais…)
- Un réseau naturel et artificiel fragile, entretenu par une multitude d'acteurs (riverains, associations syndicales, agriculteurs, Bordeaux Métropole…)

Paroles de concertation

Il serait intéressant de coordonner les acteurs et les faire travailler ensemble pour une meilleure gestion de l'eau, un meilleur entretien des réseaux, la préservation de la biodiversité, l'économie, le maraîchage, etc. Il faut aller vers un partage des usages et une gestion partagée de la ressource en eau pour un bon usage collectif !

La Jalle apparaît comme une colonne vertébrale forte qui traverse des territoires assez hétérogènes.

La gestion de l'eau sur ce territoire est une réelle problématique : il s'agit d'un paramètre à intégrer au portrait du territoire mais aussi dans les réflexions ultérieures sur le développement souhaité pour ce territoire.

La Jalle de Blanquefort : 30 km d'ouest en est, mais un réseau hydrographique totalisant près de 200 km

Un bassin versant immense de 371 km²

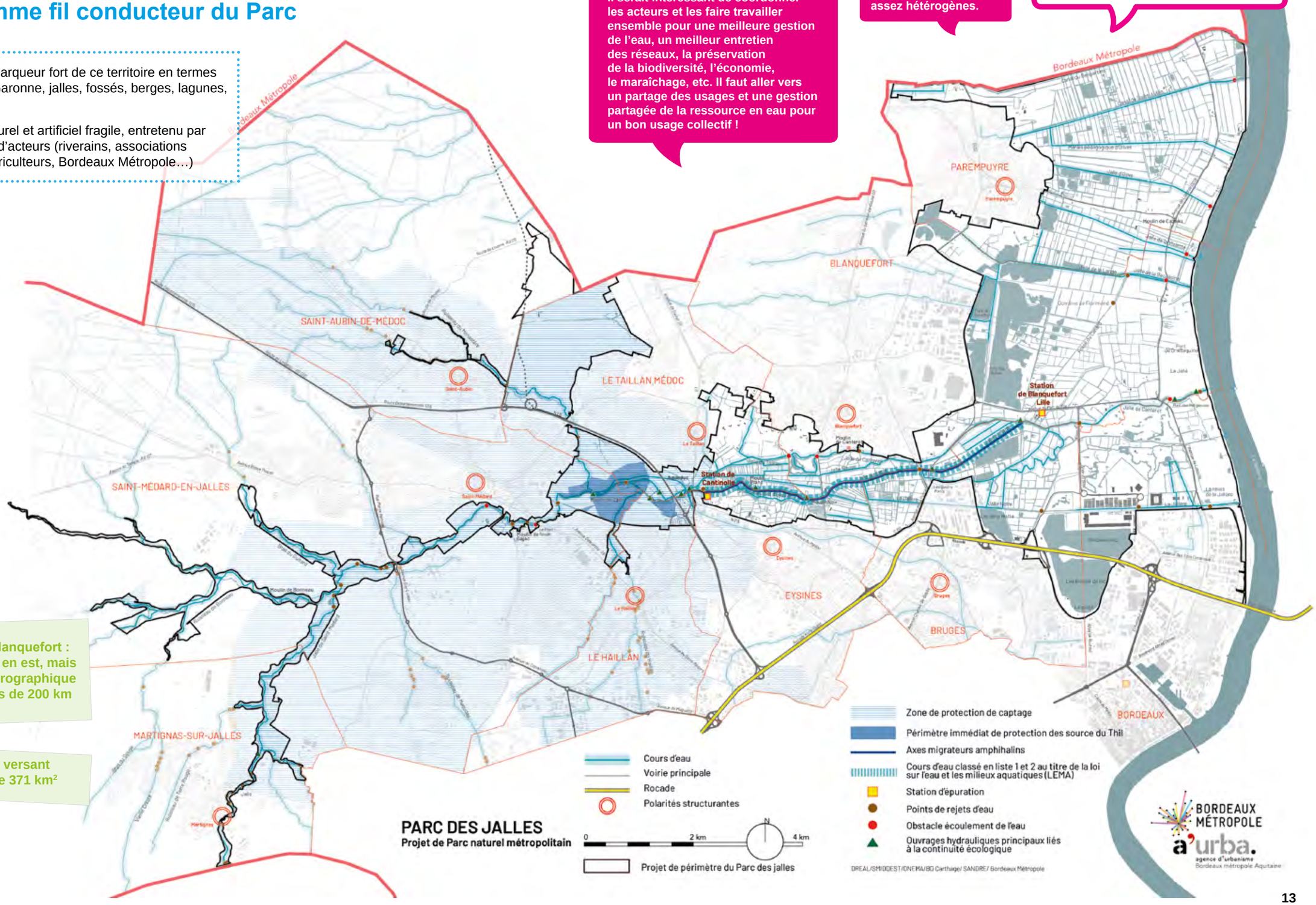

PARC DES JALLES
Projet de Parc naturel métropolitain

UN PARC SOUMIS À DES RISQUES

Un territoire à risque mais à fort potentiel

- Le risque inondation explique la présence de ce grand espace naturel si près d'une grande métropole. Il préserve les espaces de la pression urbaine mais impose une vulnérabilité aux activités, notamment agricoles, mais également d'accueil du public
- Les risques incendie et risques technologiques sont également présents
- Le parc des Jalles joue un rôle majeur dans la protection du territoire métropolitain contre le risque inondation, et particulièrement de son hyper-centre patrimonial en développement.

Paroles de concertation

Il est important d'habituer les acteurs à travailler ensemble pour confronter les enjeux de chacun : par exemple, il y a une véritable action de sensibilisation à mettre en place pour expliquer...

... qu'un certain nombre d'espaces naturels doivent rester fermés au public pour répondre aux enjeux de sécurité publique notamment liés au risque incendie.

Il existe de véritables risques de pollution sur le site (notamment liés aux activités humaines) ; il faut y être vigilant !

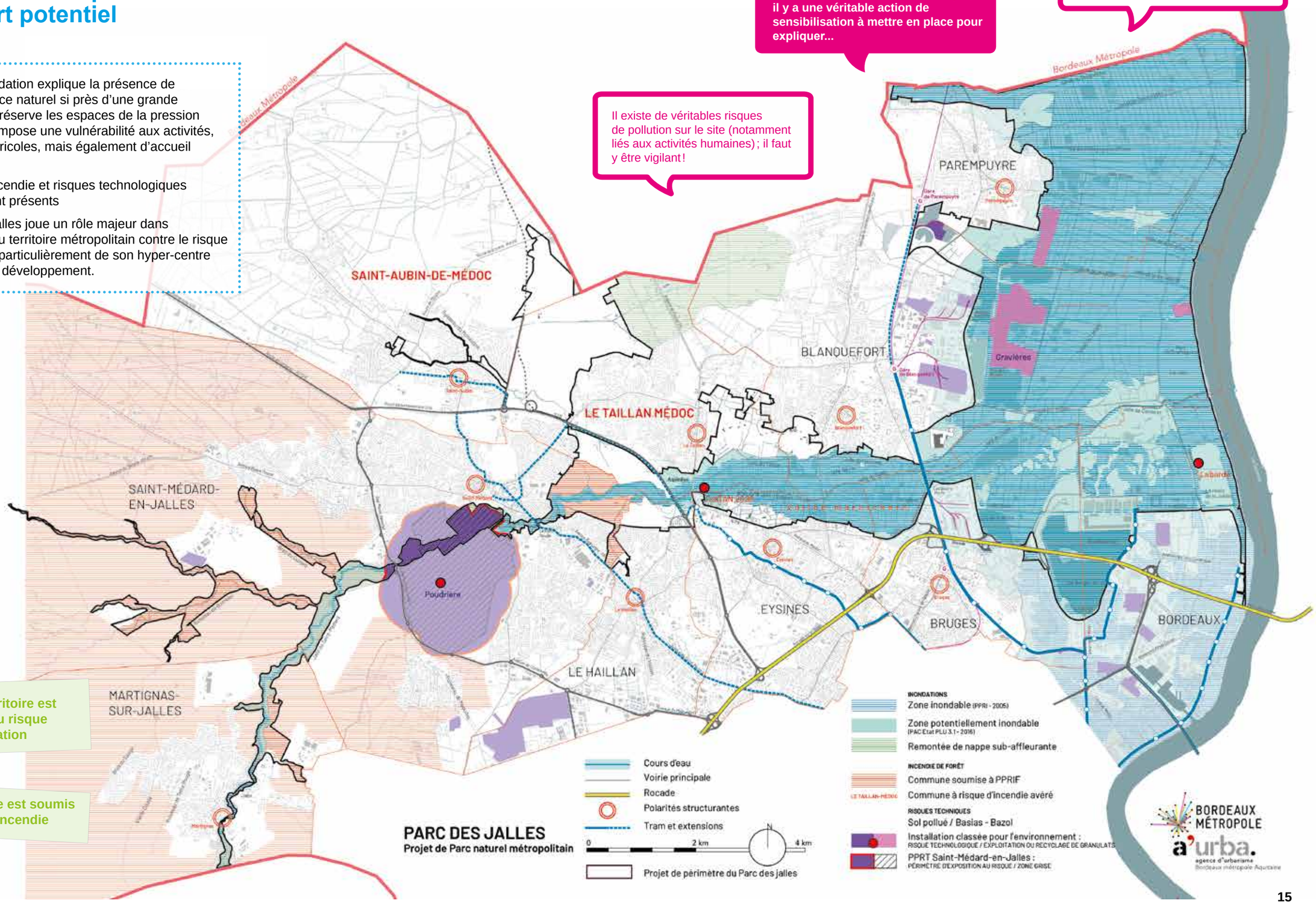

PARC DES JALLES
Projet de Parc naturel métropolitain

80% du territoire est soumis au risque inondation

9% du territoire est soumis au risque incendie

UN GISEMENT DE NATURE EXCEPTIONNEL

Un patrimoine riche et varié

- La multiplicité, l'emprise et la superposition des périmètres de protection, règlementaires et contractuels, témoignent de la richesse de la biodiversité sur ce territoire
- Un très grand nombre d'espèces protégées sont recensées dans ces habitats divers
- Des acteurs naturalistes fortement présents et impliqués pour protéger la biodiversité et sensibiliser le public
- Des collectivités investies pour animer et financer des projets de connaissance et de protection de la biodiversité (études naturalistes, passage à faune sous voirie, projet de pôle éducatif…)

Paroles de concertation

Il s'agit de respecter et valoriser la nature et la biodiversité tout en intégrant les activités qui sont envisageables ; certains endroits doivent être protégés pour ne pas être détruits mais d'autres doivent pouvoir évoluer en conciliant les enjeux naturels et de développement.

Le Parc des Jalles a une vocation écologique fonctionnelle (nature et eau). De plus, le rôle de barrière verte qu'il joue est nécessaire dans la lutte contre le changement climatique.

Ce que j'attend de la création du Parc des Jalles ?
Protéger la biodiversité et entretenir ce « poumon vert » de la métropole.

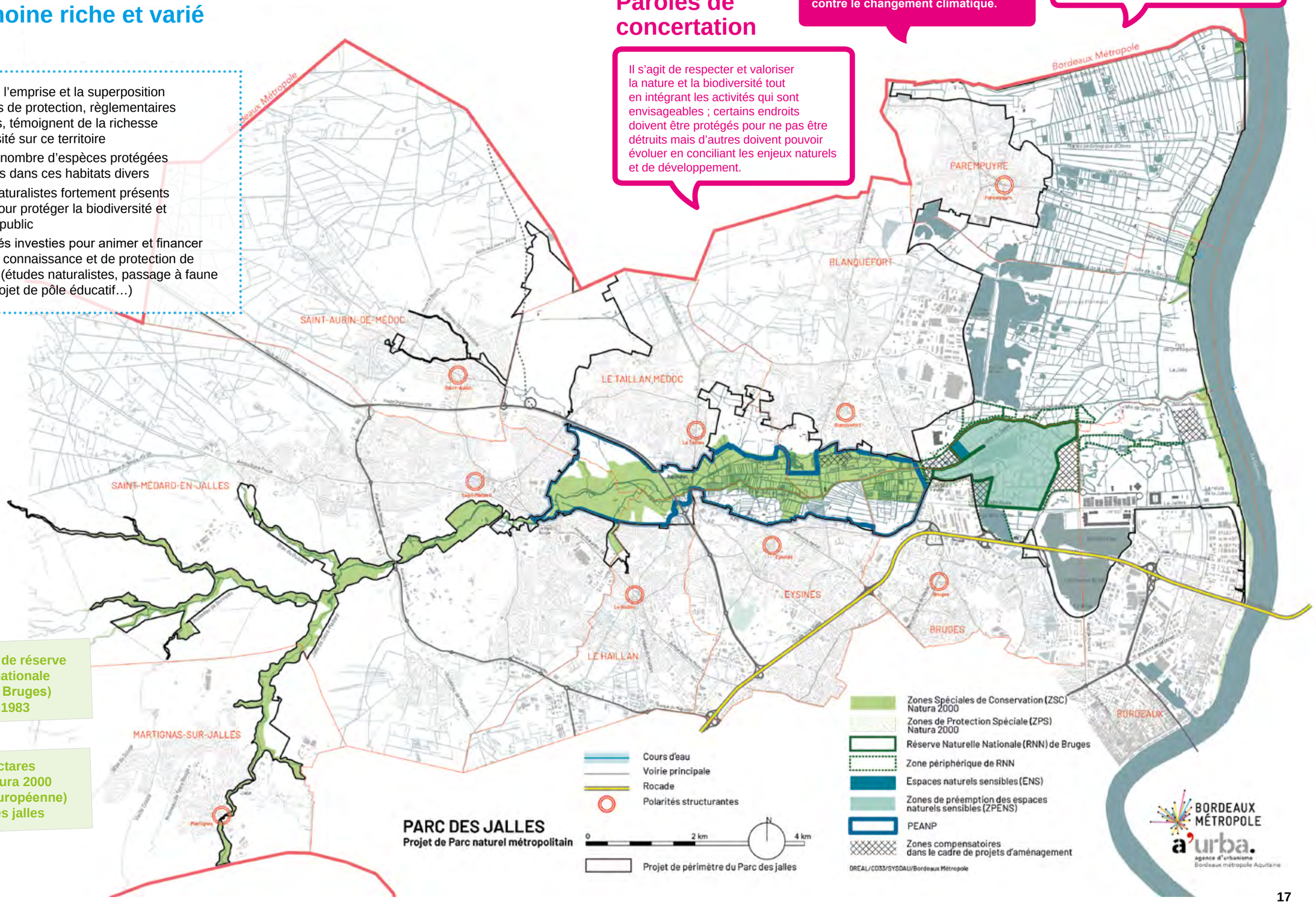

PARC DES JALLES
Projet de Parc naturel métropolitain

260 hectares de réserve naturelle nationale (marais de Bruges) depuis 1983

1300 hectares de site Natura 2000 (protection européenne) le long des jalles

4/ TERRITOIRE VIVANT

UN PARC À VIVRE ET À DÉCOUVRIR

Un tourisme local ancré

- Une grande diversité d'évènements organisés par les 10 communes.
- Une vingtaine d'équipements de nature accessibles au public en lien avec l'eau, le sport, les parcs et jardins.
- Un patrimoine architectural riche.
- Un territoire très accessible par la route et le tram.
- Un réseau de cheminements bien développé mais encore décousu.

62% du territoire est en terrain privé

20% du parc ouvert au public

170 km de sentiers de randonnée

2 pistes cyclables métropolitaines : canal des deux mers et piste Bordeaux-Lacanau

22 de points de vente directe de produits agricoles dans le Parc ou à proximité

Mes principaux usages du Parc ? Je m'y promène, je découvre la nature, j'y vois une véritable valeur pédagogique !

Paroles de concertation

J'utilise les chemins pour me promener ou faire du sport dans la nature !

L'existence du patrimoine bâti est intéressante : les moulins, la Vacherie de Blanquefort, etc. font partie du patrimoine local. Il faut être vigilant à la sauvegarde de celui-ci et à sa valorisation.

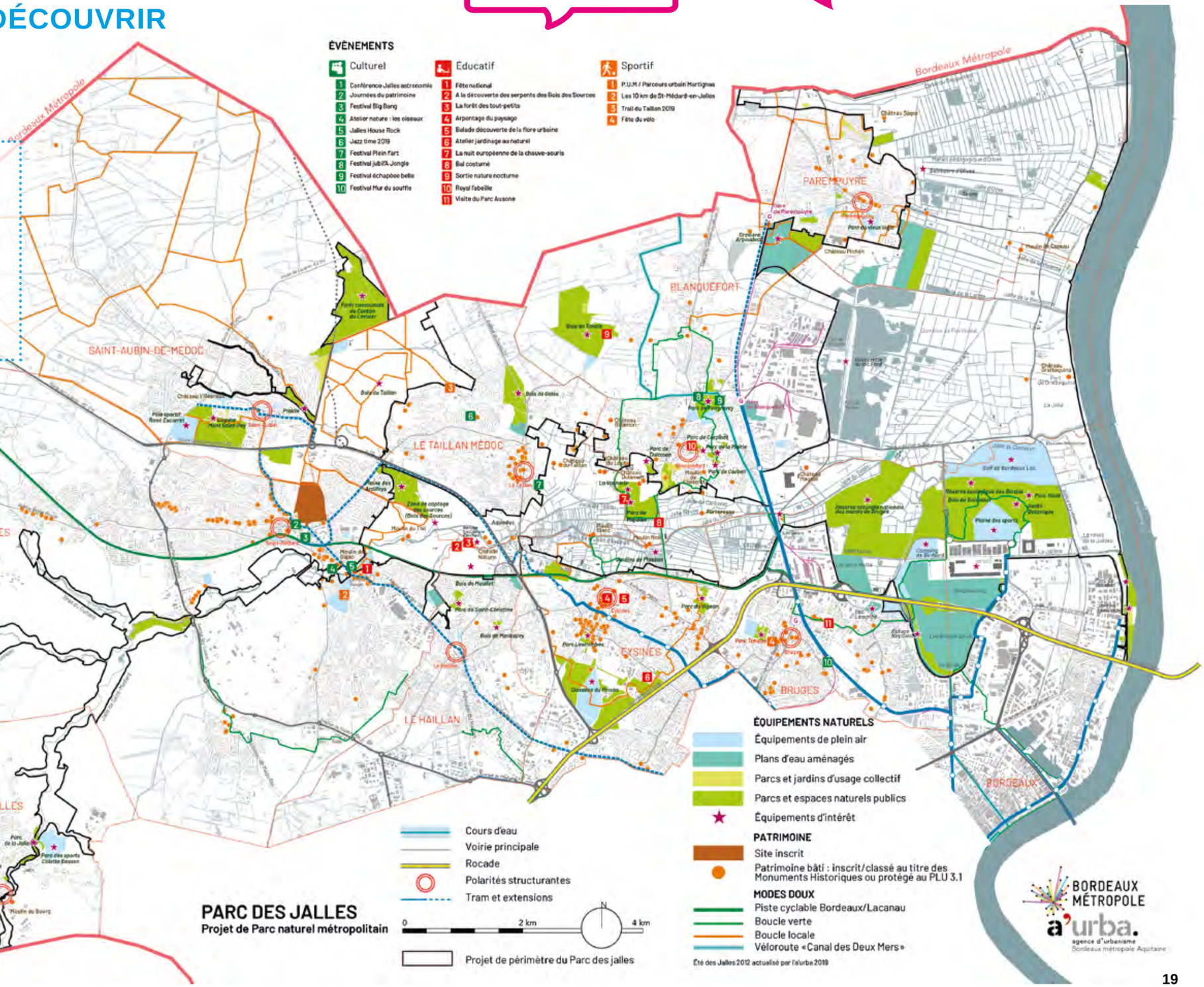

Mes principaux usages du Parc ? Je m'y balade, j'y fais du sport, j'y fais mon potager, je profite de la Nature !

Paroles de concertation

Il existe un enjeu important autour du projet : cet espace ne doit pas être sanctuarisé.

Il doit concilier valorisation de la nature, de la biodiversité et de l'agriculture et développement métropolitain.
Il s'agit d'y faire venir des gens qui y travailleront et y habiteront et pas seulement des promeneurs !

UN TERRITOIRE VÉCU ET À VIVRE

Une diversité d'usages

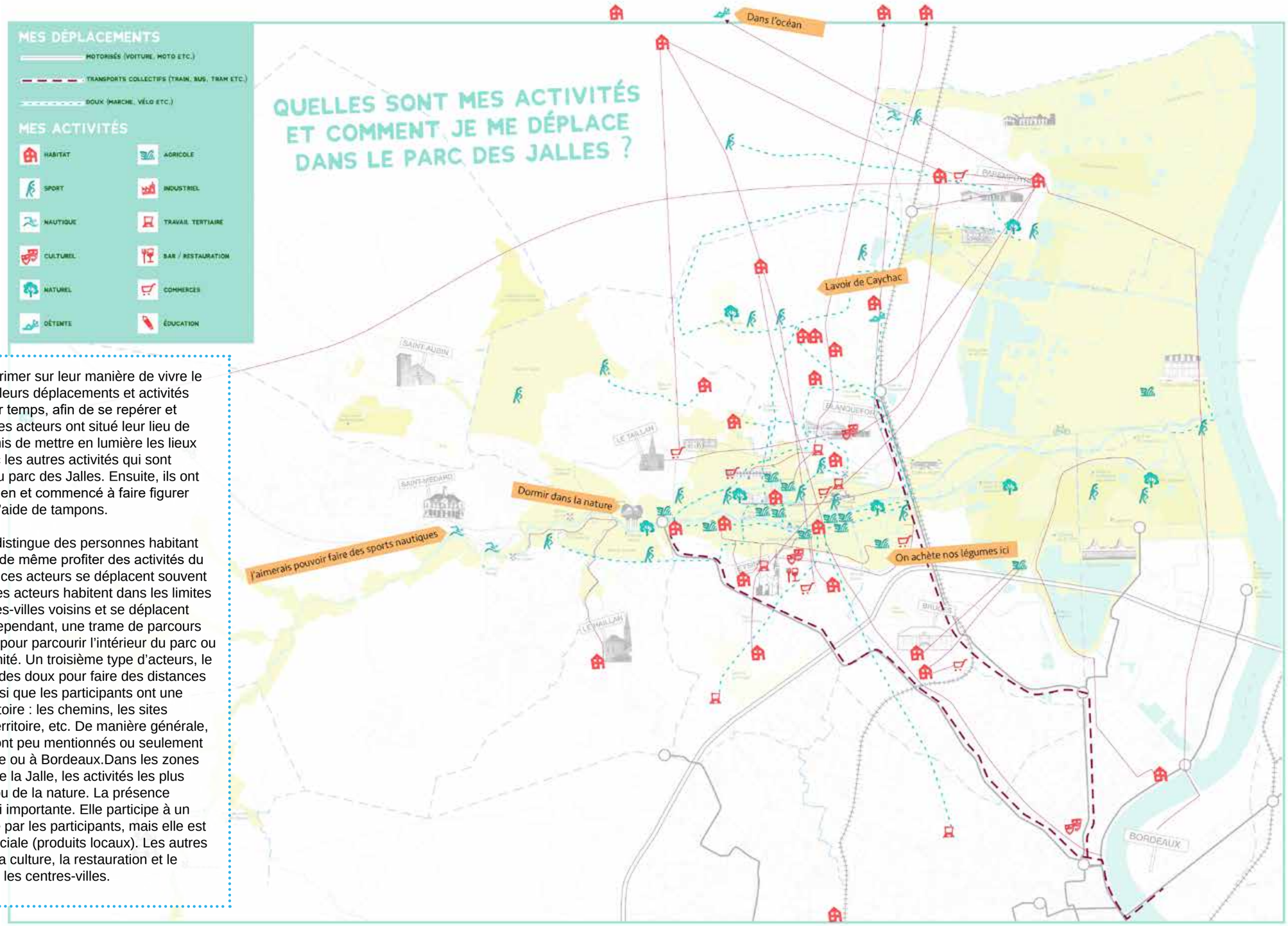

Les participants ont pu s'exprimer sur leur manière de vivre le territoire du Parc des Jalles, leurs déplacements et activités fréquentes. Dans un premier temps, afin de se repérer et de s'approprier le contexte, les acteurs ont situé leur lieu de vie. Cette localisation a permis de mettre en lumière les lieux d'habitat et leur relation avec les autres activités qui sont présentent dans ou autour du parc des Jalles. Ensuite, ils ont dessiné leur parcours quotidien et commencé à faire figurer leurs activités sur la carte à l'aide de tampons.

Dans les déplacements, on distingue des personnes habitant plus loin et qui viennent tout de même profiter des activités du Parc. On peut constater que ces acteurs se déplacent souvent en véhicule motorisé. D'autres acteurs habitent dans les limites proches du parc et les centres-villes voisins et se déplacent principalement en voiture. Cependant, une trame de parcours doux apparait tout de même pour parcourir l'intérieur du parc ou bien visiter les villes à proximité. Un troisième type d'acteurs, le moins courant, utilise les modes doux pour faire des distances plus longues. On perçoit aussi que les participants ont une bonne connaissance du territoire : les chemins, les sites remarquables, l'histoire du territoire, etc. De manière générale, les transports en commun sont peu mentionnés ou seulement pour se rendre dans une gare ou à Bordeaux.Dans les zones végétalisées et à proximité de la Jalle, les activités les plus signalées relèvent du sport ou de la nature. La présence d'activités agricoles est aussi importante. Elle participe à un paysage de qualité, apprécié par les participants, mais elle est aussi liée à l'activité commerciale (produits locaux). Les autres activités comme le tertiaire, la culture, la restauration et le commerce sont situées dans les centres-villes.

LA FOIRE AUX QUESTIONS DU PARC DES JALLES

Quels sont les objectifs du Parc ?

Le Parc a pour objectifs de protéger et valoriser les espaces naturels et agricoles du nord de la Métropole.

Comment le périmètre a-t-il été défini ?

Le périmètre a été proposé par les collectivités. Il peut encore évoluer.

Qu'est-ce qu'une OAIM (Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain) ?

L'OAIM est la procédure utilisée par Bordeaux Métropole pour créer le Parc. Elle permet d'affirmer l'importance de ce territoire pour toute la métropole et elle a vocation à instaurer une gouvernance et des moyens financiers métropolitains au service du territoire naturel et agricole, des habitants et usagers.

Pourquoi une concertation pour la création du Parc ?

Pour associer, dès le départ, l'ensemble des habitants, propriétaires fonciers, exploitants agricoles, professionnels, associations et usagers à l'élaboration du Parc.

Je suis propriétaire dans le Parc, qu'est-ce que cela implique ?

Le périmètre n'aura pas d'impact sur la valeur ou la destination de mon foncier. Il n'impose pas de contrainte juridique ou réglementaire supplémentaire à celles existantes (PLU, PEANP, PPRI...).
En revanche, le parc peut être un levier pour valoriser mon patrimoine ou mon activité. Aucun terrain ne sera ouvert au public sans accord du propriétaire.

Quelle est la différence entre le Parc des Jalles et le PEANP ?

Le périmètre du PEANP est un périmètre réglementaire qui sanctuarise des zones naturelles et agricoles à long terme.
Il a donc un impact sur le foncier des propriétaires. Le Parc des Jalles n'est pas réglementaire, il n'a pas vocation à impacter les propriétaires mais peut être un levier de valorisation.

Le nom est-il définitif ?

Pas du tout, les propositions seront recueillies tout au long de la concertation.

L'ouverture du Parc au public ne va-t- elle pas mettre en danger la biodiversité ou gêner l'activité agricole ?

Le projet n'est pas d'ouvrir tout le périmètre du Parc aux promeneurs métropolitains, mais bien d'identifier, grâce à la concertation, les lieux qui pourraient être ouverts au public et ceux qui doivent rester inaccessibles.

Le Parc ne va-t-il pas favoriser la pression urbaine et ouvrir des secteurs à l'urbanisation ?

Le Parc n'aura aucun impact sur l'ouverture à l'urbanisation.
C'est le domaine du PLU.

Quand le parc va-t-il être créé ?

Le projet nécessite de nombreuses étapes : études environnementales, concertation, avis des services de l'État, enquête publique. La création pourrait avoir lieu fin 2020.

D'autres questions ?
Retrouvez les prochaines dates de concertation au dos de ce document
ou exprimez-vous sur **participation.bordeaux-metropole.fr/parc-des-jalles**

PLU : Plan Local d'Urbanisme
PEANP : Périmètre de Protection des Espaces Agricoles Naturels et Périurbains
PPRI : Plan de Prévention du Risque Inondation

LES RENDEZ-VOUS

PARTAGER LE PORTRAIT DU TERRITOIRE

› Grande Journée / RDV #1
La Vacherie à Blanquefort
Jeudi 4 avril 2019 ● ●
en présence des élus communaux, des professionnels, institutions et associations du territoire puis du grand public de 14h à 20h

› Stand au Festival de la nature
Parc de Majolan à Blanquefort
Samedi 11 mai 2019 ●
ouvert à tous de 13h à 18h

SE DONNER DES OBJECTIFS ET CO-CONSTRUIRE UN PROJET TERRITORIAL

› Grande Journée / RDV #2
Espace Villepreux à Saint-Aubin de Médoc
Mardi 14 mai 2019 ● ●
réservé aux professionnels, institutions et associations du territoire de 14h à 17h
réunion et stand ouverts à tous de 18h à 20h

› Stand pendant le Raid des maraîchers
Place de la mairie à Eysines
Samedi 8 juin 2019 ●
ouvert à tous de 11h à 16h

DÉFINIR ENSEMBLE UN PROGRAMME D'ACTIONS

› Grande Journée / RDV #3
Salle du Grand Darnal à Bruges
Mardi 25 juin 2019 ●
réservé aux professionnels, institutions et associations du territoire de 14h à 17h

Programme sous réserve de modifications

● Événement réservé au grand public

● Événement réservé aux professionnels

› Pour s'informer et contribuer :
participation.bordeaux-metropole.fr/parc-des-jalles

› Pour répondre au questionnaire en ligne et le partager :
bxmet.ro/parcdesjalles

BORDEAUX MÉTROPOLE

LEBIG, DIRECTION DE LA COMMUNICATION DE BORDEAUX MÉTROPOLE